

Bonsoir,

J'ai assisté à la réunion d'information organisée par les parents d'élèves des écoles du 18, 11, 19 et 20èmes arrondissements, à propos de la réforme de la formation des enseignants.

Je suis partie vers 21 H 30 avant la fin. Ce fut très long, riche et je vais avoir du mal à tout vous résumer.

Marie-Hélène Mourgues, enseignante-chercheuse en mathématiques, préparant aussi le CAPES de cette matière est intervenue en expliquant toute la réforme et ses conséquences. Elle touche tous les enseignants certifiés, agrégés, et professeurs des écoles (PE).

A partir de septembre, les master 1 et 2 d'enseignements doivent être créés par les doyens des universités (apparemment 2 sur Paris) et dont le contenu est laissé au libre choix des doyens. Mais le concours peut être tenté quel que soit le master étudié. Pour l'instant rien n'est défini, le gouvernement attend des maquettes des universités... et est donc prêt à accepter n'importe quelles propositions!

En master 2 les PE passeront l'épreuve écrite du concours au mois de septembre (sans préparation donc) et les CAPES en novembre. Apparemment quelques boîtes privées très onéreuses ont déjà ouvert leurs portes pour préparer les étudiants pendant l'été! Entre l'écrit et l'oral, les étudiants admissibles ont 2 semaines de stage d'observation à faire dans une classe tout en préparant un mémoire et leur oral! Donc on sent que le stage va être d'une grande utilité et les étudiants très disponibles. Les étudiants qui ne sont pas admissibles à l'oral continueront leur master pour ne pas sortir sans diplôme et feront des cours sur l'initiation au monde de l'entreprise et rédaction de CV (ce n'est pas une blague!!!) (les doyens cherchent à combler les trous comme ils le peuvent) Pour les stages, aucune modalité n'est arrêtée. Les rectorats vont devoir les organiser grâce à des enseignants tuteurs (donc finis les maîtres formateurs!).

Pour l'instant sur Paris, les profs font corps et refusent de prendre en charge ces nouveaux étudiants. Les problèmes posés par le concours sont pour les PE sur le contenu très disciplinaire (aucune épreuve sur la pédagogie par exemple) et au contraire pour le capes (oral uniquement en français donc un prof d'espagnol va pouvoir enseigner sans savoir un mot de la langue!). Il y a en plus une épreuve nommée "agir en fonctionnaire de l'Etat de manière éthique et responsable". Exemple donné de la 1ère épreuve : il était donné un emploi du temps, et le stagiaire doit vérifier que l'emploi du temps est conforme à la loi et sinon devait dénoncer son collègue et le remettre dans le droit chemin!

Les reçus au concours vont donc aller enseigner. Sur Paris, cela concerne 160 classes à la rentrée en primaire. Les enfants seront reçus par un 1er prof expérimenté pendant un mois, puis le PE stagiaire viendra en stage 1 mois avec cet enseignant, puis l'enseignant part sur un pool de remplaçants et le PES prend en charge la classe 3 jours par semaine pour toute l'année (car le dernier jour il doit continuer à se former théoriquement, mais le contenu n'est pas encore défini) et le 4e jour les enfants verront un 3e enseignant du pool de remplaçants.

Ils seront donc pris en charge par 3 enseignants différents!!! L'horreur...

Cela concerne en France 16 500 nouveaux profs soit 168 000 élèves du primaire et 1 million et demi d'élèves du IIaire.

Le pouvoir des inspecteurs d'Académie est augmenté. Ce sont eux qui décideront de la formation des enseignants. Les IUFM lieux d'échanges et de ressources pour les stagiaires disparaissent. Je ne m'étends pas sur la réforme des lycées et les stages des agrégés et des certifiés.

Il a été question des critiques faites sur les IUFM et le besoin de les réformer, mais pas au point de les faire disparaître.

Pour finir, ils ont parlé sur le long terme de la disparition totale du concours, car les étudiants reçus au master et collés au concours restent un vivier d'enseignants précaires, non fonctionnaires qui remplaceront les titulaires, seront vacataires ou en CDD. Ils seront inscrits à l'ANPE des enseignants et pourront être appelés à tout moment. D'autant plus que dorénavant les directeurs des établissements pourront embaucher qui ils veulent, par simple copinage! En conclusion, rien n'est joué malgré tout et les parents d'élèves doivent se mobiliser. Pour les moyens d'action, la pétition "enseigner est un métier qui s'apprend" doit continuer à être signée et faxée à la FCPE avant le 19 mai.

Les moyens d'action auprès de l'inspection d'Académie sont possibles encore puisque les modalités de stage peuvent encore être modifiées La FCPE sera reçue dans ce sens par l'IA le 19 mai.

Donc les parents d'élèves doivent montrer leur désaccord pourquoi en occupant administrativement les bureaux des directeurs d'écoles (pour nous il ne nous resterait que mardi!!!) et le faire remonter à l'IA.

Il faut faire des réunions d'information auprès de parents (peut-on en organiser une?). Il faut que les parents refusent tout remplaçant précaire dans les classes de leurs enfants.

Si possible faire pression sur les élus, interpeller la presse (quelqu'un a-t-il des entrées??) Les profs eux-mêmes doivent continuer à refuser d'être tuteurs.

Pour finir il est prévu de réorganiser une "nuit de la formation" dans les écoles en juin.

Merci à ceux qui ont eu le courage de me lire jusqu'au bout.

À bientôt. Delphine (parent d'élève école Pajol).